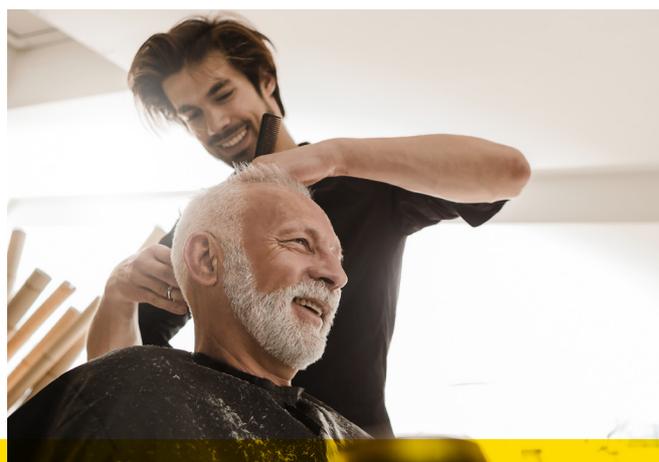


# CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA COIFFURE ET DES PROFESSIONS CONNEXES

IDCC N°2596



VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ  
COLLECTIVE

COIFFURE

VITALITE

Le régime santé de la branche Coiffure



**Harmonie  
mutuelle**

GRUPE **vyv**

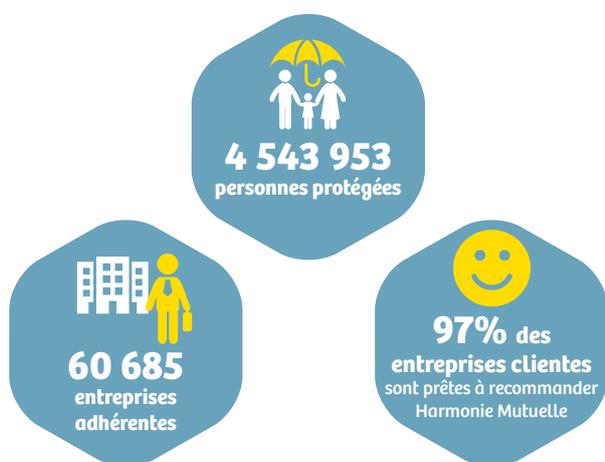
# COIFFURE VITALITÉ :

## Le régime frais de santé des salariés de la coiffure conçu par les partenaires sociaux de la branche avec l'appui des mutuelles partenaires.

**En tant que dirigeant, vous avez besoin de solutions santé qui vous permettent :**

- de répondre aux obligations légales et conventionnelles prévues par la convention collective nationale de la coiffure ;
- de maîtriser votre budget ;
- d'offrir à vos salariés une couverture frais de santé de très bonne qualité, vecteur de fidélisation et de motivation.

**Harmonie Mutuelle vous accompagne**



Source : INIT, baromètre de satisfaction 2017 adhérents finaux et entreprises Harmonie Mutuelle

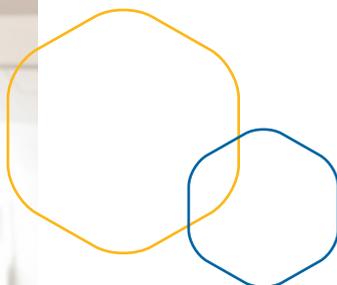
## L'OFFRE SANTÉ

**Les partenaires sociaux de la branche de la coiffure mettent à votre disposition « Coiffure Vitalité », une solution d'offres et de services de protection sociale. Avec Coiffure Vitalité, vous bénéficiez :**

- d'une offre santé complète qui a su évoluer au fil des années pour apporter aux dirigeants des solutions permettant une maîtrise des charges sociales et fiscales et aux salariés un large choix de niveaux de garanties.

Cette offre est composée :

- d'un régime de base conventionnel obligatoire pour les salariés et leurs enfants et facultatif pour leurs conjoints ;
- d'un régime optionnel facultatif proposant plusieurs niveaux de remboursement au choix des salariés. Le dirigeant peut aussi choisir de mettre en place l'une des options à titre obligatoire pour l'ensemble de ses salariés.
- de tarifs maîtrisés dont le taux n'a jamais augmenté depuis la création du régime grâce à une mutualisation nationale.



## LA PRÉVENTION

Les partenaires sociaux, soucieux du bien-être de leurs salariés, ont souhaité intégrer dans leurs solutions de protection sociale un programme de prévention exclusivement dédié à la branche de la coiffure. Les partenaires sociaux mènent régulièrement une réflexion sur ces sujets environnementaux et sociétaux pour adapter les actions aux besoins des salariés.

Harmonie Mutuelle, en tant que mutuelle partenaire, a conçu le programme « La santé gagne l'entreprise ». Nous pouvons notamment vous apporter des solutions de prévention pour les troubles musculo-squelettiques (TMS). Harmonie Mutuelle s'engage pleinement aux côtés des meilleure qualité de vie au travail pour tous.



## LE FONDS SOCIAL

L'accès aux soins pour tous est une des priorités des partenaires sociaux et des mutuelles qui coassurent le régime frais de santé de la branche coiffure. A cette fin, un fonds social spécialement dédié aux salariés de la coiffure est mis en place pour venir en aide aux adhérents en difficulté financière.

## UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Les partenaires sociaux ont mis en place depuis 2000 un régime frais de santé conventionnel pour apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques des coiffeurs en termes de santé. Les partenaires sociaux ont sélectionné 16 mutuelles, dont Harmonie Mutuelle fait partie, pour gérer ce régime et assurer un service de proximité aux salariés de la coiffure. Ainsi vous bénéficiez d'une relation privilégiée avec un conseiller dédié partout en France.

## Une offre complète, des avantages pour tous.



### Avantages pour votre entreprise :

- La possibilité de transformer une contrainte en opportunité.
- Un levier de motivation et de fidélisation de vos salariés.
- Votre budget maîtrisé.
- Une mise en place du contrat rapide et simple.



### Avantages pour vos collaborateurs

- Un tarif de groupe.
- De meilleurs remboursements des dépenses de santé.
- Des tarifs négociés auprès de notre réseau de professionnels de santé partenaires en optique, audio, ostéo et dentaire.
- Gratuité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant.



## QUELQUES CHIFFRES



Plus de  
26 000  
salons adhérents



Plus de  
100 000  
personnes protégées

(Source : Données 2017  
des mutuelles co-assureurs)

## Coiffure Vitalité ?

Coiffure Vitalité est la marque du régime frais de santé des salariés de la coiffure conçu par les partenaires sociaux de la branche en coconstruction avec des mutuelles expertes en protection sociale. Il s'agit d'une offre complète de protection sociale qui comporte trois volets, les frais de santé, la prévention et un fonds social dédié.

## Pour en savoir plus

Retrouvez l'ensemble des informations concernant la garantie frais de santé pour votre entreprise et vos salariés sur notre site internet.

Rendez-vous sur notre site

[www.harmonie-mutuelle.fr/ccn-coiffure](http://www.harmonie-mutuelle.fr/ccn-coiffure)

## Les mutuelles partenaires



mutuelles du soleil



COIFFURE VITALITÉ

Le régime santé de la branche Coiffure



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, numéro LEI n° 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.



Harmonie  
mutuelle

GROUPE vyv